

Notes de M. Michel Roy
Président du Conseil d'administration

Congrès annuel de l'Association des producteurs de films et
de télévision du Québec (APFTQ)

Gatineau, le mardi 5 mai 2009

Version lue faisant foi.

Merci de m'accueillir pour l'édition 2009 de votre congrès.

Il y a maintenant plus d'un an que j'ai accepté la présidence du Conseil d'administration de Téléfilm Canada. Je suis très fier de représenter cette société qui est, à mon avis, trop peu connue du public en général, mais combien appréciée de tous ses partenaires et ses clients à travers le pays.

Téléfilm, c'est le bras financier privilégié du gouvernement du Canada pour appuyer les producteurs, les réalisateurs, les scénaristes, les comédiens, les distributeurs et tous les autres membres de l'industrie audiovisuelle canadienne. Nous administrons les programmes de trois Fonds d'une valeur totale de plus de 400 millions de dollars, soit :

- Le Fonds du long métrage du Canada
- Le Fonds canadien de télévision
- Le Fonds des nouveaux médias du Canada.

La portée de nos responsabilités exige une gouvernance exemplaire. Il s'agit de fonds publics et privés que nous gérons en fonction de principes fondés sur l'intégrité et la probité. D'ailleurs, nous sommes particulièrement fiers du processus de sélection des

projets mis en place, lequel respecte les plus hauts standards en matière d'équité, de transparence et de responsabilité.

On peut dire que la première année de mon mandat en aura été une d'organisation. D'abord, cinq nouveaux membres ont été nommés – le Conseil peut en compter jusqu'à sept - cinq nouveaux membres hautement qualifiés et engagés, qui ont radicalement transformé le visage de notre Conseil d'administration. Représentant toutes les régions du Canada, ils ont à cœur le développement et la bonne gouvernance de Téléfilm et c'est avec enthousiasme et générosité qu'ils mettent à contribution leur vaste expérience et leurs expertises complémentaires. Ensuite, nous avons procédé à une réorganisation administrative importante ayant pour but de rapprocher la direction générale des opérations et, conséquemment, de la clientèle. De cette manière, les besoins de l'industrie - vos besoins - seront identifiés, communiqués, compris et, le cas échéant, satisfaits de manière plus efficace, plus rapide et plus directe.

Nous voulons maintenant poursuivre un dialogue ouvert, franc et stimulant avec vous, un dialogue qui nous aidera à relever ensemble les défis qui se dressent.

Il y en a trois auxquels je pense particulièrement, trois défis qui sont mutuellement liés et, j'ajouterais, déterminants pour l'avenir de l'industrie audiovisuelle.

Premièrement, nous devons viser à augmenter les parts de marché du cinéma canadien chez nous. Du côté anglophone, bon an mal an, les productions canadiennes n'occupent qu'un à deux pourcent des parts de marché. Et, malgré l'avantage concurrentiel que leur confère la langue et un *star système* bien établi, que la télévision a contribué à développer au cours des trente dernières années, les productions canadiennes francophones éprouvent beaucoup de mal à dépasser les 20% de part de marché francophone, les versions françaises des productions américaines détenant toujours au-delà de 70% de ce marché. Il est évident que le cinéma de nos voisins du sud est envahissant, comme il l'est d'ailleurs dans tous les pays du monde. Pourtant, la qualité de nos œuvres cinématographiques n'a maintenant plus rien à envier à celles des autres pays. Tout en maintenant un sain équilibre entre la qualité d'une œuvre et sa capacité à intéresser un vaste auditoire, nous devons continuer d'être à la recherche de nouvelles façons de promouvoir et de valoriser les productions canadiennes et, ainsi, de séduire un plus grand nombre de cinéphiles.

Notre deuxième défi concerne le financement des productions. Il est primordial de développer de nouveaux partenariats avec des collaborateurs étrangers. Notons à cet égard qu'environ le quart des ressources du Fonds du long métrage soutiennent déjà des coproductions. Il s'agit là d'un acquis sur lequel il faut construire. Mais la coproduction ne représente qu'un volet du développement international et il nous faudra peaufiner notre stratégie d'ensemble pour solidifier notre présence sur la scène internationale. Notre Conseil d'administration en a fait sa priorité la plus importante.

Et pour passer de la parole aux actes, il est prévu, dans notre nouveau plan d'organisation administrative, un tout nouveau poste de Directeur du développement des affaires nationales et internationales, qui relèvera directement du Directeur général. Nous avons déjà recruté une personne qui remplit ce poste, une personne dont la compétence en matière de développement international est reconnue par toute l'industrie, ici comme à l'étranger. Il s'agit de madame Sheila de la Varende. Sheila va notamment nous aider à finaliser des ententes de coproduction dont la négociation est déjà amorcée avec d'autres organismes – entre autres la SODEQ - et des pays étrangers. Nous espérons pouvoir vous annoncer la conclusion de ces ententes très bientôt.

Il n'est pas négligeable, par ailleurs, de vous rappeler que pas moins de 66 entreprises se trouvaient au Pavillon du Canada lors du MIPTV qui a eu lieu du 30 mars au 3 avril dernier. Et malgré le contexte économique plutôt difficile, nous avons été heureux d'observer un achalandage aussi élevé que par les années passées.

Enfin, nous travaillons étroitement avec le ministère du Patrimoine canadien pour mettre en place un cadre politique qui actualisera les différentes ententes internationales afin que le Canada reprenne la place qui lui revient sur la scène internationale.

Déjà, il serait trop long d'énumérer la liste de nos producteurs et réalisateurs qui se sont illustrés et nous ont fait honneur à l'étranger. Plus près de nous, dans à peine quelques jours, les œuvres de six d'entre eux seront présentées à Cannes dans le cadre de ce prestigieux festival.

Notre troisième défi est l'évolution technologique effrénée que nous vivons présentement. Notre industrie évolue vers ce qu'on appelle l'univers multiplateforme, c'est-à-dire que les moyens de diffusion d'un seul contenu sont multiples. Techniquement, l'évolution vers des moyens numériques de diffusion représente un défi important pour plusieurs membres de notre industrie et les

programmes de soutien financier devront tenir compte de cette nouvelle réalité.

C'est pour cette raison que Téléfilm a accueilli favorablement l'annonce du Ministre Moore relativement à la mise en route, en avril prochain, du Fonds des médias du Canada, issu de la fusion du Fonds canadien de télévision et du Fonds des nouveaux médias. Comme vous le savez, Téléfilm administre déjà ces deux fonds en vertu d'ententes avec le Fonds canadien de télévision et le ministère du Patrimoine canadien respectivement. Il va sans dire que nous sommes impatients d'amorcer les négociations avec le nouveau Conseil d'administration, dès que celui-ci sera connu. Nous avons déjà toutes les ressources à Téléfilm, toute l'expérience et toute l'expertise pour administrer les principes directeurs de ce nouveau fonds. Nous sommes confiants que le dossier exemplaire de Téléfilm en tant qu'administrateur, convaincra les dirigeants du nouveau Fonds des médias du Canada de nous confier ce mandat.

Hier, Wayne Clarkson, notre directeur général et moi-même, avons comparu devant le Comité permanent du patrimoine canadien qui a entrepris une étude sur l'avenir de la télévision canadienne. Nous y avons soutenu que, malgré certaines difficultés auxquelles font maintenant face les diffuseurs, comme un contexte économique

moins favorable et l'évolution vers la diffusion numérique, il est impératif que la programmation télévisuelle maintienne une part substantielle de contenu canadien en raison de l'impact culturel considérable que la télévision exerce sur la population.

Pour conclure, je crois qu'il est important, dans le contexte économique actuel, que nous explorions toutes les pistes qui s'offrent pour tirer le maximum des ressources financières et humaines mises à contribution au sein de l'industrie audiovisuelle, et relever avec succès les défis auxquels elle est désormais confrontée. Alors, nous pourrions dire comme Jean Cocteau : « *Nous ne savions pas que c'était impossible, alors nous l'avons fait.* »

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueuses discussions.